



**PRÉFET
DE LA GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Révision des prix maxima des produits pétroliers au 1^{er} juillet 2024

À compter du 1^{er} juillet 2024 zéro heure, les prix maxima applicables en Guyane seront les suivants :

	Au 1 ^{er} juillet 2024		Evolution par rapport aux prix du mois de juin 2024
	Prix maximum hors taxe	Prix maximum toutes taxes comprises	
Supercarburant sans plomb (en €/l)	1,26 €	1,95 €	- 0,07 €
Gazole (en €/l)	1,32 €	1,79 €	0,00 €
Gaz de pétrole liquéfié (en €/bouteille de 12,5 kg)	21,77 €	22,26 €	+ 0,85 €

Déterminants de l'évolution mensuelle constatée

- Les cours moyens du pétrole diminuent de 1,5 % ;
- Les cours moyens de l'essence et du gazole diminuent respectivement de 7,3 % et de 0,6 % ;
- Les cours moyens du butane augmentent de 9,6 % ;
- La parité euro/ dollar est moins favorable. Elle passe, en moyenne, de 1,0795 au mois de mai 2024 à 1,0776 ce présent mois (- 0,2 %).

L'observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) a été informé du projet de révision des prix maxima, préalablement à leur mise en œuvre.

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr